

Bonjour,  
A retenir, cette semaine :

Epargne salariale

Congé rentrée scolaire

Véhicule d'entreprise

Températures au travail

Congés exceptionnels

Valorisation des salaires

Bonne lecture 😊

## Epargne salariale



La loi pouvoir d'achat permettra prochainement aux salariés de débloquer jusqu'à 10 000 € d'épargne salariale, et ce d'ici le 31 décembre 2022. Retrouvez toutes les conditions dans [cet article du Figaro du 16 août 2022](#)

Et rendez-vous sur le site de [Natixis](#) au moment opportun.

## Congé rentrée scolaire

Covéa accorde aux collaborateurs une journée d'absence jusqu'à la rentrée en thème de leurs enfants. Cette journée est fractionnable en demi-journées à positionner dans les 5 jours de la rentrée des classes ou sur le mois de septembre dans les services en continuité de service. A noter que les parents d'enfants en situation de handicap bénéficient d'une journée supplémentaire jusqu'à la veille de leurs 28 ans.



Cliquez [ici](#) pour retrouver la procédure de saisie.

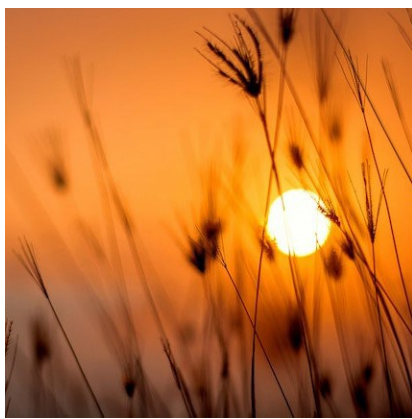
## Véhicule d'entreprise - Gardiennage des pneus

Les frais éventuels de gardiennage de pneus hiver achetés par le salarié et remboursés par l'entreprise ne sont pas pris en charge par la société. La Direction précise qu'il n'est pas envisageable que les pneus hiver soient stockés dans des locaux de l'entreprise.

Le collaborateur doit donc s'organiser par ses propres moyens pour les stocker.



## Températures au travail



On peut dire que l'été 2022 ne nous a pas épargné la chaleur, rendant parfois le travail difficile.

Si en France, aucune limite de température n'est mise en place, certains pays comme la Belgique ont fixé des plafonds.

Les syndicats européens souhaitent une évolution à ce sujet.

Consultez [l'article du Monde du 25 juillet 2022](#)

## Congés exceptionnels chez Covéa

La NAO Temps de travail 2022 a été l'occasion pour la Direction de présenter les chiffres des congés exceptionnels chez Covéa l'année passée.

Nombre de salariés\* et de jours par motifs de congés exceptionnels

Année	Nbr de jours						
	Enfant hospitalisé	Enfant malade	Congés/accidents hospitaliers	Reprise scolaire	Déménagement	Deuil	Absences autorisées rémunérées
2021	4 451	9 449	9 627	4 884	1 521	6 099	9 771
2020	1 130	7 077	1 389	4 782	1 229	5 967	62 421

Année	Nbr collaborateurs						
	Enfant hospitalisé	Enfant malade	Congés/accidents hospitaliers	Reprise scolaire	Déménagement	Deuil	Absences autorisées rémunérées
2021	699	9 447	619	4 898	1 527	1 065	627
2020	578	3 116	367	4 740	1 222	1 016	670

(\* Tous types de contrats)  
(\* Changement de méthode de calcul, précédemment le calcul portait sur les salariés présents au 31 décembre de l'année considérée, désormais il porte sur les salariés présents au moins un jour dans l'année

Cliquez sur l'image pour l'agrandir

Concernant le nombre de jours de congés reportés (dans la limite des 5 jours) :

- Au titre de l'année 2021, le report automatique des 5 jours a concerné 11 715 collaborateurs, soit 52 935 jours,
- Au titre de l'année 2020, le report automatique des 5 jours avait concerné 10 150 collaborateurs, soit 36 399 jours,
- Au titre de l'année 2019, le report automatique des 5 jours avait concerné 10 232 collaborateurs, soit 33 113 jours.

A noter qu'en 2021, aucun collaborateur n'a bénéficié de don de jour.

Source : NAO Temps de travail du 22 juin 2022

## Face à l'inflation : revalorisez les salaires !

Depuis les années 80, seul le SMIC est réévalué par rapport à l'inflation le 1er janvier et chaque fois que l'inflation augmente de plus de 2%. La CFE-CGC appelle à la mise en oeuvre d'une clause de revoyure automatique dès la deuxième revalorisation du SMIC dans l'année pour ouvrir les négociations salariales en entreprise et dans les branches. Parallèlement, la CFE-CGC propose un pacte de progression salariale pour récompenser à sa juste valeur la prise de responsabilités et donner des perspectives aux salariés.



## Bon appétit !

Régalez-vous avec cette recette de [gratin d'aubergines à la sicilienne](#)



N'hésitez pas à contacter nos représentants CFE-CGC :

- Niort
- Le Mans
- Levallois



CFE-CGC COVEA

[Se désabonner](#) | [Signaler pour spam](#)